

Adresse de la société populaire de Libreville (Ardennes), lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Libreville (Ardennes), lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 303-304;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21503_t1_0303_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

juste et fidelle de cette réunion sainte de tous les français pour la cause imperissable de la liberté et de l'égalité, pour l'unité et l'indivisibilité de la République. Représentans, c'est en vous que reside la confiance et le salut de cette nation généreuse dont vous avez brisé les fers; vous serez toujours notre boussole, notre point de ralliement et si quelques orages devaient encorre obscurcir l'horison du bonheur public, nos regards seront fixés sans cesse sur ce fanal auguste qui eclaira la france dans la nuit du neuf au dix thermidor. Nous embrasserons ces regles tutelaires que vous nous avez tracées dans le calme de sa sagesse et en nous pressant autour de vous, nous braverons sous l'égide de la justice et de la vertu les restes impurs de la tyrannie et de l'intrigue. Représentans, que ce cri répété d'un bout à l'autre de la france et qui vous invite à rester à votre poste, vous soit le gage de ce devouement sans bornes que tous les français vous ont de nouveau juré. Ils seront toujours debout à votre voix lorsque vous les avertirez des dangers de la patrie, et jamais ceux que vous pourriez courir vous meme ne seront vus autrement que les siens par l'oeil juste et reconnaissant d'un peuple libre dont vous vangez et consolidez les droits.

Vive la Republique une et indivisible! vive la Convention nationale.

PRÉVOST *et 10 autres signatures.*

c⁶

[*Le conseil général de la commune de Nevers à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (18)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Législateurs,

Le conseil général de la commune de Nevers s'empresse de rendre hommage à l'adresse qui contient l'expression de vos principes.

Quel est le citoyen français, quel est l'homme digne d'être libre qui pourroit en professer d'autres?

La justice est la sauvegarde de la liberté. Toute puissance arbitraire conduit aux horreurs du despotisme à travers les horreurs de l'anarchie. Toute autre terreur que celle qui tient à la sévérité des lois, est l'arme des lâches contre les foibles, des tyrans contre les esclaves; et la france régénérée ne connaîtra plus les tyrans que pour les combattre, les esclaves que pour les affranchir.

Sages législateurs, consommés, consolidés votre ouvrage. Vous avés toute la confiance du peuple : malheur à qui voudrait vous la ravir! continués à faire des lois dignes d'une nation libre et généreuse; qu'elles seules règnent sur tous! les magistrats du peuple de Nevers

vivront pour donner le précepte et l'exemple de leur observation; ils mourront pour les défendre.

Vive la République française, vive la Convention nationale.

MAREN, *maire et 29 autres signatures dont celle de l'agent national.*

c⁷

[*La société populaire de Limoges à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (19)

Representans

Elle a retenti dans nos ames, elle ne sortira plus de la memoire des hommes libres, cette proclamation solemnelle des principes qui doivent desormais nous garrantir la liberté et le bonheur, Representans, tandis que nos armées triomphantes ecrasent les despotes de l'Europe, vous venés de remporter une grande victoire sur les ennemis de l'interieur, car c'étoit sur la mobilité et les ecarts de l'opinion qu'ils avoient osé fonder leurs esperances, graces a vous, la vertu ne sera plus effrayée des pieges et des ecueils dont ils avoient couvert la carriere revolutionnaire; vous avés placé sur la route le phanal qui doit nous conduire au port. Representans, sa lumiere sera notre boussole, nous jurons de ne jamais l'abandonner. Vive la Republique, vive la representation nationale.

ESTIER aîné, *président,*

ESTIER jeune, AUHAD, *secrétaires.*

c⁸

[*La société populaire de Libreville à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (20)

Liberté, Égalité, Justice et Révolution.

Représentans du Peuple français,

Dans les momens les plus difficiles nous n'avons jamais tourné nos regards que vers la Convention nationale. C'est d'elle seule que nous avons attendu avec calme, la fin des maux qui longuement nous ont affligés, sans pouvoir pourtant nous abatre.

Votre adresse au peuple français a justifié notre confiance. La liberté, l'Égalité et la justice seront donc enfin et pour toujours les divinités tutelaires de notre patrie! et nous sommes persuadés que l'immoralité et l'intrigue y chercheront en vain désormais des autels.

(18) C 323, pl. 1389, p. 15.

(19) C 325, pl. 1408, p. 22.

(20) C 325, pl. 1408, p. 21.

Continuez, Pères de la Patrie. Ne craignez point que les cris de rage de quelques êtres vils puissent frapper vos oreilles, ils seront facilement étouffés par les expressions vives de la reconnaissance de tout un peuple que vous venez de rendre à l'exercice de ses droits, aux vertus et au bonheur.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent 42 signatures.

c⁹

[*Mellinet, ex-président de la société populaire de Nantes, au président de la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (21)

Représentant du peuple,

Je me félicite d'être en ce moment l'organe de la Société populaire et de la commune de Nantes, qui me chargent de te prier de présenter leur adresse à la Convention nationale; les principes qu'elle contient ont toujours été dans nos cœurs et c'est un besoin bien doux pour nous de les manifester.

Salut et fraternité.

MELLINET aîné, *ex-président de la société populaire.*

[*La société populaire de Nantes à la Convention nationale le 25 vendémiaire an III*] (22)

Liberté, Égalité.

Vive la Convention nationale!... Tel est le cri unanime dont retentit la commune de Nantes!... Représentans du Peuple français, tel est le cri que nous avons répété avec un enthousiasme indicible, lorsque nous avons entendu la lecture de votre *adresse au Peuple*; que cette adresse est consolante pour les patriotes! inviolablement unis à la Représentation nationale, de vaines déclamations contre ses travaux n'altéreront jamais notre confiance en elle; comme elle, c'est par la sagesse de nos principes que nous voulons bien mériter de la République, c'est par nos vertus républicaines que nous nous rendrons dignes de ses lois bienfaisantes.

Citoyens Représentans, le bien est difficile à faire, vous en avez subi la dure épreuve; mais que rien ne vous décourage, soutenez votre énergie et la dignité du peuple que vous seuls représentez et le peuple français sera heureux; que vous importent les calomnies de quelques hommes immoraux, vous ne voulez que la reconnaissance des patriotes, vous ne voulez que leur bonheur. Immolez donc sans pitié aux grands intérêts qui vous animent toutes les factions qui voudraient dominer. Le peuple et la force de la raison, voilà les seules puissances

qui doivent régner sur le pais que les français habitent. Ces opinions exagérées, ces agitations qui nous ont déchirés et qui nous épuisent, ces desordres sans nombre, ces assassinats qu'on auroit voulu nationaliser, cette perpétuité cruelle de l'exécrable guerre de la Vendée, tous les maux enfin qui nous ont accablés, voilà l'ouvrage des factions. L'agriculture, le commerce, l'industrie, les vertus, la paix intérieure, les sciences et les arts, tout ce qui peut assurer la prospérité d'un Etat libre étoit l'objet de leur haine. Elles vouloient nous plonger dans la barbarie, pour nous vendre plus sûrement après à un dominateur audacieux.

Législateurs, redoutons ceux qui proscrivant la liberté de la presse, la sagesse et les lumières, ne vouloient perpétuer cette puissance effrayante que pour faire régner le crime, couvrir leur avilissement et leurs forfaits, et assurer leur impunité. Il faut rejeter à jamais de notre sein tous ces hommes féroces!... Toutes les autorités constituées ne doivent plus être composées que d'hommes vertueux, il faut des lois et non du sang!...

Citoyens Représentans, tels sont vos principes et les notres, déjà nous en ressentons la douce influence, grâces vous soient rendues. Nos ennemis extérieurs sont battus de toutes parts et les rebelles vendéens vont être anéantis, vous nous l'avez assuré. Le commerce et les sciences utiles vont reprendre un éclat durable, une instruction publique sage et suffisante, va donner les moyens d'élever des hommes qui assureront le triomphe de la République, et des héros pour le bonheur de la patrie. L'homme probe, laborieux et instruit, le commerçant comme l'ouvrier, le laboureur comme l'homme de lettres, travaillant tous au bien général, vont enfin recevoir le prix de leurs pénibles travaux et bien mériter de la nation!... des années de vertus vont nous faire oublier des siècles de crimes. *L'unité, l'indivisibilité et la prospérité de la République vont être assurées : Vive la Convention nationale ! Vive à jamais la République française !*

ROBINOT-BERTRAND, *président*, MELLINET, *rédacteur*, LE COQ, CLINOÛ, QUICQUE, *secrétaires*, CHOUDET, *secrétaire archiviste.*

c¹⁰

[*La société populaire de Dun-sur-Loir à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (23)

Citoyens Représentans

Nous avons lu avec enthousiasme votre adresse au peuple français; votre voix a retenti dans l'âme de tous les citoyens et au nom sacré de la justice et de la vertu, vous avez appelé pour jamais le peuple au tour de la Convention nationale.

(21) C 325, pl. 1408, p. 28.

(22) C 325, pl. 1408, p. 27.

(23) C 325, pl. 1408, p. 14.